



FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°2

ANNEE 2025-2026

Nom Prénom:

Date de naissance : Niveau de classe :

AUTORISATION DE SORTIE A L'ATTENTION DES PARENTS DES ELEVES OU ETUDIANTS MINEURS

Le règlement intérieur du lycée prévoit : « Les sorties pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps, quel que soit le statut de l'élève, sont possibles avec une autorisation parentale qui sera remise à la vie scolaire ».

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....

- autorise** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps
- n'autorise pas** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps

Date
Signature du représentant légal

FICHE ALERTE CYCLONIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Elève ou étudiant mineur :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....

autorise mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à :

- Rentrer par ses propres moyens : car son itinéraire ne lui fait pas emprunter de passages dangereux
- Utiliser les transports de ramassage scolaire suivants :

n'autorise pas mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à quitter l'établissement

Date :

Signature du Responsable légal ou de l'élève ou étudiant majeur

Elève ou étudiant majeur :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....

Déclare qu'en cas d'alerte cyclonique :

- Rentrer par mes propres moyens : car mon itinéraire ne me fait pas emprunter de passages dangereux
- Utiliser les transports de ramassage scolaire suivants :

Date :

Signature du Responsable légal ou de l'élève ou étudiant majeur